

LES ERREURS FREQUENTES

- Tous les objets en plastique n'ayant pas la forme d'une bouteille ou d'un flacon (sacs et films, pots de yaourts, polystyrène, barquettes de beurre et de crème fraîche, plastique entourant les revues) se jettent à la poubelle. Ils ne sont pas recyclables (du moins pas dans la région).
- Des bouteilles en plastique sont mises dans les conteneurs à verre, et des bouteilles de verre trouvées dans les conteneurs à emballages. Attention donc, lorsque vous jetez les bouteilles. A chaque type de conteneur spécifique dédié.

Conséquences d'un mauvais tri, pensez-y ! :

Les déchets que vous trie et que vous déposez dans les conteneurs sont collectés séparément et acheminés dans des centres de tri pour y être triés à la main matériau par matériau afin d'être envoyés vers leurs filières de recyclage respectives. C'est ainsi que les déchets d'emballages obtiennent une seconde vie. Cependant, lorsqu'on se trompe dans le tri, et que des ordures ménagères sont détectées dans le contenant des emballages à recycler, elles risquent de polluer l'ensemble des déchets à recycler. Les sacs pollués ne peuvent donc pas être pris en compte dans la collecte sélective. Ils partiront en centre d'enfouissement, de la même manière que les ordures ménagères, et représentent ainsi une perte pour le recyclage et un coût important pour la collectivité.

Alors petite astuce, à l'heure où vous effectuerez votre tri, lorsque vous doutez, reportez-vous au mémo-tri, ou bien jetez votre déchet dans votre sac d'ordures ménagères.